

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 50 (1914)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

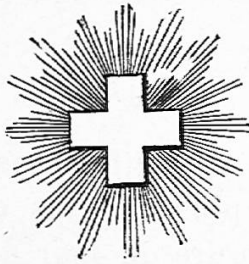
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N° 27.



LAUSANNE

4 Juillet 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Avis.* — *Appels et renseignements divers concernant le XIX^e Congrès de la Société pédagogique romande.* — *La Suisse française dans le groupe 43 de l'Exposition nationale.* — *Congrès de la Société suisse des instituteurs.* — *Chronique scolaire: Jura bernois. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *Récitation.* — *Orthographe.* — *Arithmétique.*

AVIS

A partir du 11 juillet et jusqu'au 5 septembre 1914, l'ÉDUCATEUR ne paraîtra que tous les quinze jours; par contre il donnera 24 pages au numéro.

A LAUSANNE!

Le 17 juillet prochain s'ouvrira à Lausanne le XIX^{me} Congrès de la « Société pédagogique de la Suisse romande ». A cette occasion notre association et son organe « l'Éducateur, » fêtent le cinquantenaire de leur fondation. Le Congrès sera précédé de deux jours de Conférences sur quelques questions scolaires actuelles, dont nous avons déjà signalé toute la portée et dit le vif intérêt. La personnalité des Conférenciers, entre autres celle de M. le Dr Decroly de Bruxelles, les questions qui seront discutées, le fait que le Congrès coïncide avec la réunion de la « Société pédagogique vaudoise » attireront à Lausanne de nombreux visiteurs. Que ceux qui hésitent encore ne manquent pas d'envoyer leur adhésion.

Vivent « la Romande » et son Cinquantenaire! A Lausanne!

APPEL DU COMITÉ ROMAND

Aux membres de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Vous nous avez chargés, à St-Imier, de préparer dignement le cinquantenaire de notre chère société. Nous vous avons obéi. Nous

avons organisé une série de conférences pédagogiques pour lesquelles nous avons reçu plus de trois cents inscriptions. Notre Comité central a mis à l'ordre du jour de la séance du 17 juillet des sujets d'une haute importance nationale. De plus, vous aurez à vous prononcer sur la revision de nos statuts.

Grâce à l'appui de la Confédération, de l'Etat de Vaud et de la Commune de Lausanne, grâce au travail dévoué d'un Comité local d'organisation, dont vous avez pu lire l'appel si cordial dans *l'Edicateur* du 27 juin, nous avons le ferme espoir que notre XIX^e Congrès comptera dans les annales de la « Romande ».

Le succès que nous escomptons, c'est de vous qu'il dépend, chers collègues. Répondez nombreux à notre appel les 17 et 18 juillet. Une réception chaleureuse vous attend.

Vive le Congrès de Lausanne !

Vive la Société pédagogique de la Suisse romande !

Bureau du Comité central de la S. P. R.

APPEL DU COMITÉ VAUDOIS

Aux membres de la Société pédagogique vaudoise.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Après Payerne, Aigle, Yverdon, Morges, Moudon, Cossonay et Montreux, Lausanne va recevoir, pour la première fois depuis vingt ans, la Société pédagogique vaudoise en même temps que le Corps enseignant de la Suisse romande.

La coïncidence des deux Congrès romand et vaudois, la célébration du Cinquantenaire de la S. P. R., les conférences organisées à cette occasion et l'importance des questions à l'ordre du jour doivent déjà vous engager à répondre nombreux à l'appel du Comité d'organisation qui travaille depuis de longs mois à préparer aux congressistes une réception des plus chaleureuses.

Aux indécis et à ceux que les attraits du Congrès laisseraient indifférents, nous rappelons que nous avons, nous Vaudois, très spécialement, le devoir d'y assister en corps pour fraterniser dans notre capitale avec nos excellents collègues des cantons voisins qui se disposent à y venir en grand nombre.

Que les membres de la « Vaudoise » viennent donc aussi en

rangs serrés raviver les sentiments d'amitié confraternelle qui nous unissent aux instituteurs jurassiens, neuchâtelois et genevois et que ce Congrès soit une imposante manifestation de la dignité et de la solidarité du Corps enseignant romand !

Le Comité de la S. P. V.

XIX^e CONGRÈS ET CONFÉRENCES DU CINQUANTENAIRE

Renseignements.

I

Le programme complet du XIX^e Congrès et des Conférences du Cinquantenaire se trouve dans la brochure des rapports, pages 87 et suivantes.

II

Les prix des cartes de fête sont les suivants :

- a) Carte complète donnant droit à deux banquets, *un* logement, soirées familiares, concert d'orgue, tour du Haut-lac, etc., 8 fr.
- b) Même carte, sans logement, 6 fr.
- c) Carte d'un jour, 5 fr.

Coupons supplémentaires de logement :

- a) Pour le mercredi soir, 15 juillet (conférences), 3 fr.
- b) Pour le jeudi soir, 16 juillet, 2 fr.

III

Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud accorde congé aux participants aux Conférences et au Congrès moyennant avis de leur part aux commissions scolaires.

La Direction de l'Instruction publique du canton de Berne avise les intéressés qu'ils ont à demander eux-mêmes le congé nécessaire aux autorités locales.

IV

Les membres de la Société pédagogique romande qui se proposent d'assister au prochain Congrès de Lausanne sont instamment priés de retourner à son adresse et dûment remplie, pour le **8 juillet 1914**, la carte d'inscription jointe aux rapports qu'ils viennent de recevoir.

V

Le compte rendu de notre XIX^e Congrès paraîtra dans le courant du mois d'août prochain. Ce sera une forte brochure

d'une centaine de pages, format de l'EDUCATEUR. Elle relatara les points principaux des grandes assises de la Romande et contiendra de plus des extraits importants des conférences données à l'occasion du cinquantenaire de notre Société. Nous osons espérer que la grande majorité de nos collègues voudront ajouter cette intéressante brochure à leur bibliothèque et qu'ils réserveront bon accueil au remboursement **d'un franc quinze centimes** qui en accompagnera l'envoi. Cependant, et **AFIN DE NOUS ÉVITER DES FRAIS INUTILES**, nous prions instamment tous les sociétaires qui ne désirent **PAS** recevoir ce compte rendu de nous retourner, **AVANT LE 20 JUILLET PROCHAIN**, la carte jointe au rapport adressé à tous les membres de la Société pédagogique romande.

COMITÉ D'ORGANISATION DU XIX^e CONGRÈS
Section Presse et Publicité.

LA SUISSE FRANÇAISE

dans le groupe 43 de l'Exposition nationale.

La Suisse française expose beaucoup de statistiques, de graphiques, des notices historiques, des recueils de lois, des programmes, des formulaires, sur lesquels, lors d'une première visite, on jette un coup d'œil distrait, tout en se promettant d'y revenir. L'on y revient, et l'on s'y attarde avec complaisance, gagné par l'intérêt qui se dégage de la comparaison des chiffres et de l'examen des cartes coloriées.

Procédons par ordre et mentionnons d'abord ce qui concerne l'enseignement lui-même. Laisant de côté l'Exposition du collège scientifique de Lausanne, celle des manuels scolaires et du matériel pour l'enseignement du dessin et des travaux à l'aiguille qui se trouvent dispersées ici et là, nous nous bornerons à l'espace peu considérable, mais abondamment couvert réservé spécialement au groupe de la Suisse française. Nous avons déjà parlé des dessins, et nous avons dit l'impression que nous en avons gardée; elle n'a pas été modifiée par l'examen de la collection importante et variée de dessins genevois — que nous avons omis de signaler — consacrés surtout à l'enseignement de la perspective. Un petit tableau manuscrit suspendu à la paroi révèle le plan judicieux des excursions

géographiques et scientifiques faites par l'école des garçons de Cugy pendant les étés des trois dernières années. Un petit recueil, exposé par l'école de Founex, renferme un règlement de « civisme pratique ou self-government » appliqué par les élèves sous la surveillance du maître; nous aurions aimé le voir suivi de réflexions sur les expériences faites. Les travaux de M. A. Reverchon, instituteur à Romairon-Vaugondry, méritent une mention spéciale.

Un grand et beau graphique, entouré d'une bordure de narcisses habilement peinte par M. P. Henchoz, nous fait assister au développement des écoles de Montreux depuis 1803. La progression des lignes se rapportant au mouvement de la population et des élèves est sans doute particulière à la localité qui s'est développée surtout à partir de 1860; mais la courbe des absences sans congé doit correspondre à peu près à celle que l'on dessinerait pour le canton tout entier; aussi ferons-nous remarquer que, de 1845 à 1848, époque agitée de notre histoire, les absences sans congé, qui diminuaient un peu chaque année, augmentent, signe certain d'une surveillance et d'une répression relâchées: l'on avait d'autres chats à fouetter! C'est à partir de 1867 seulement que la courbe fléchit d'une façon constante et rapide. Deux chiffres indiqueront les progrès réalisés: en 1810, pour 64 élèves, l'on enregistrait 4754 absences sans congé, en ne tenant compte ni des congés d'été, ni de 17 élèves qui ne parurent pas à l'école avant la Saint-Martin. Pour 1913, la moyenne par élève est tombée à 0,9¹. Certainement, cet immense progrès est dû à l'autorité cantonale autant qu'à l'autorité communale; car, comme on l'a dit, l'exemple vient d'en haut.

Depuis la révolution vaudoise, ou, plus exactement, depuis 1803, nos gouvernements se sont occupés des écoles avec une sollicitude croissante et leur ont fait faire des progrès de plus en plus marqués. L'histoire de ce développement est des plus intéressantes; M. F. Guex, notre inlassable rédacteur en chef, l'a racontée dans une brochure à la disposition du public: « L'évolution de l'Ecole vaudoise », où les détails caractéristiques se mêlent agréablement à l'exposé des faits. Tour à tour, nous voyons se former et se développer l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et

¹ Le même chiffre est indiqué pour le canton dans la statistique de l'*Annuaire de l'Instruction publique suisse pour 1913*, (p. 272).

l'enseignement supérieur ; chaque chapitre est suivi d'une liste des lois, règlements, arrêtés, plans d'études et programmes en vigueur ; quelques pages sur l'organisation générale servent de conclusion. A côté de ce captivant travail, écrit d'une main alerte, — nous aimerions le voir distribué à tous les membres du corps enseignant — un recueil de monographies historiques écrites par les directeurs de nos établissements secondaires cantonaux et communaux complète l'histoire de nos institutions scolaires.

A quoi ont abouti tous les efforts de nos départements de l'instruction publique ? Les lois, les programmes, les formulaires, les diplômes, les registres scolaires, groupés en recueils aux couvertures élégantes nous donnent une partie de la réponse. Mais ce qui nous renseigne le plus exactement et le plus complètement sur l'organisation scolaire de la Suisse française, c'est l'exposition collective des tableaux graphiques et statistiques qui forment une masse imposante de documents.

Que de travail ! Nous ne voulons pas entreprendre la tâche fastidieuse de les épilucher tous : il faudrait les refaire, et ce serait un travail délicat, car ils sont remarquablement exécutés. Nous donnerons donc seulement quelques indications prises au vol.

Ces statistiques sont réparties en trois groupes ; chacun comprend un certain nombre de tableaux suspendus à des tringles mobiles autour d'un axe vertical, disposition qui rend leur consultation très facile. Ils se rapportent au système primaire, au nombre des maîtres et des élèves (même à l'état civil des maîtres, Genève), à la répartition des heures de classe, à la durée de la scolarité, aux écoles primaires supérieures et aux écoles secondaires rurales, aux cours complémentaires et préparatoires au recrutement.

Glanons quelques chiffres : le nombre total d'heures pour toute la scolarité est de 10 374 ou de 10 668 pour Vaud, suivant que les élèves sont libérés à 16 ans avec des congés d'été ou à 15 ans sans congés d'été ; ce nombre n'est pas atteint par Genève, qui arrive à un total de 8732 heures pour huit ans d'école obligatoire (de 6 à 14 ans), mais il est dépassé par Neuchâtel qui, pour le même nombre d'années, atteint 10 752 heures ¹. Les trois cantons ont un

¹ Le tableau de Neuchâtel indique 1260 h. pour les degrés inférieur et moyen, 1344 h. pour le degré supérieur ; le total de 10 752 heures paraît avoir été calculé sur la base de ce dernier nombre pris comme moyenne pour les 8 années scolaires.

nombre restreint d'heures de classe pour le degré inférieur, mais tandis que ce nombre augmente pour Neuchâtel et Vaud qui le portent le premier de 1260 à 1344 par année pour le degré supérieur, le second de 1176 à 1386 pour le degré moyen déjà, Genève le garde sans changement jusqu'à la fin de la scolarité, ce qui lui donne une moyenne hebdomadaire approximative de 28 heures (si nous comptons 12 semaines de vacances). La différence est appréciable, mais nous ne pensons pas que les résultats obtenus à Genève soient inférieurs à ceux que l'on obtient ailleurs.

Les écoles secondaires et primaires supérieures se sont d'ailleurs développées et les élèves qui ont quelque désir de s'instruire ou quelque aptitude spéciale voient s'ouvrir bien des portes. Pour ne parler ni des écoles secondaires rurales de Genève (où l'on entre à 13 ans et où le programme tient largement compte des notions nécessaires à de futurs agriculteurs), ni des écoles secondaires neuchâteloises ouvertes à 12 ans, arrêtons-nous devant le tableau des écoles primaires supérieures vaudoises : en 1908, nous en avons 12 groupant 280 élèves ; il y en a maintenant 34 distribuant la science à 945 élèves. Ces écoles, de formation récente, donnent 30 heures de leçons hebdomadaires en hiver et 18 en été, pendant 40 semaines. Elles préparent mieux que l'école primaire à certains établissements comme l'école normale ou l'école de commerce et permettent aux élèves bien disposés de compléter leur instruction avant d'entrer en apprentissage ; elles ne font pas double emploi avec les collèges secondaires communaux qui sont comme les anti-chambres des écoles supérieures classiques et scientifiques, et restent destinés aux enfants qui veulent faire des études. Ainsi s'explique le développement rapide des écoles primaires supérieures, que l'on voudrait voir se répandre partout, jusque dans le Sud-Ouest du canton et le Pays-d'Enhaut où la carte spéciale n'en indique aucune.

Nous passons sans nous arrêter sur la carte indiquant le % d'élèves étrangers dans les écoles vaudoises et sur bien d'autres graphiques concernant le nombre des classes et leur augmentation, la caisse de prévoyance des instituteurs genevois, les dépenses pour les écoles (dont la progression dans le canton de Vaud a monté surtout depuis 1887), les échelles de traitements (si différentes sui-

vant les cantons), les augmentations pour années de services, les retraites (qui montent jusqu'à 1400 fr. après 40 ans de services dans le canton de Neuchâtel), les pensions aux veuves et aux orphelins, les caisses de remplacements (celle de Neuchâtel est particulièrement bien organisée), etc. Rien n'est passé sous silence; tout est net, bien fait, facile à comprendre et intéressant à voir.

Arrivons enfin aux grands tableaux clairs et précis, représentant graphiquement l'*organisation scolaire*. Les établissements d'instruction sont représentés par des carrés de couleur dont la surface est proportionnelle au nombre des élèves; les écoles primaires sont figurées au bas du tableau et les autres écoles à la hauteur correspondant à l'âge d'admission. Il y a beaucoup de similitude entre nos diverses organisations scolaires cantonales, malgré bien des différences de détail. Cependant, un point important est que les petits Vaudois commencent leurs études classiques à 10 ans, tandis qu'ailleurs (Genève, Fribourg, Tessin, etc.), on attend jusqu'à 12 ans, ce qui nous paraît préférable.

L'on se rend compte sans doute par les lignes qui précèdent qu'il vaut la peine de ne pas passer indifférent à côté de l'exposition de la Suisse française qui se présente bien, qui plaît à l'œil et qui mérite qu'on s'y arrête aussi bien par le travail de ceux qui l'ont préparée que par les résultats auxquels ils sont arrivés. Examiner d'un peu près ces tableaux et ces planches amène à la conviction que les gouvernements cantonaux cherchent continuellement à améliorer et à développer leurs écoles et qu'ils ne reculent devant aucun effort pour élever le niveau intellectuel du pays; situation matérielle et valeur des maîtres, organisation scolaire, méthodes et manuels sont une grande part de leurs préoccupations. A ces efforts d'en haut correspondent une entière confiance et une activité intense du corps enseignant et aussi — pourquoi le taire? — des progrès réels et réguliers dans l'instruction du peuple. Sans nous couvrir de vaine gloire ou nous distribuer à nous-mêmes des éloges exagérés et empreints de vanité, sachons reconnaître qu'il y a du bon chez nous. Allez à Berne; vous en reviendrez — j'en suis sûr, — vous, instituteurs, avec la certitude que nos départements d'instruction publique travaillent sérieusement; vous, mem-

bres de nos autorités, avec la conviction que les maîtres sont actifs, et tous avec plus de confiance sereine les uns dans les autres.

G. CHEVALLAZ.

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INSTITUTEURS

Dans cette année de l'exposition nationale, la ville de Berne est devenue une véritable Mecque, où se réunissent tour à tour les différentes associations de la Suisse, voire même des congrès internationaux, pour y tenir leur assises solennelles. Les 21, 22 et 23 juin ce fut le cas pour la Société suisse des instituteurs, qui y tint son 23^e congrès.

Le dimanche 21 eut lieu, dans une des salles du Casino, l'assemblée des délégués à qui incombe le devoir de liquider tout ce qui touche à l'administration de la grande association. Procès-verbal de la dernière assemblée, comptes et rapports annuels ne donnèrent lieu à aucune discussion. Tous les cantons sont représentés dans la Société qui compte 9051 membres (Valais par un seul); la fortune s'élevait, au 31 décembre, à 24 000 francs; celle du fonds des orphelins était de 209 661 fr. 80. Les intérêts ont permis de venir en aide à 48 familles. Le fonds de secours ne dispose que d'une fortune de 38 000 francs, qui lui a néanmoins permis de secourir huit collègues par une somme totale de 1100 fr. Citons parmi les questions dont la Société va s'occuper, celle de la responsabilité civile des instituteurs, de l'assurance-maladie et accidents des élèves, les œuvres de prévoyance sociale, le nombre des élèves dans les classes, les leçons que l'école peut tirer de l'exposition nationale. La Société suisse des instituteurs va engager une demoiselle en qualité de secrétaire permanente et publier, à partir de 1915, un Annuaire qui devra renseigner le public sur l'activité de la Société et de ses sections. Le mode de nomination des délégués fut le seul objet à l'ordre du jour qui fallit provoquer une discussion animée. D'après les nouveaux statuts, ce sont les sections cantonales qui en sont chargées. Il a été décidé de s'en tenir là, quitte aux sections de prendre les mesures nécessaires et de s'organiser à cet effet. Tous les membres du Comité central, dont le siège continuera d'être à Zurich, furent

réélus à l'unanimité ; deux démissionnaires furent remplacés par MM. Aepli, de Zurich, et Schmid, de Coire.

La grande assemblée générale de la Société eut lieu le lundi 22 juin, à 9 heures, dans la salle des fêtes de l'exposition, occupée jusqu'à la dernière place. Ouverte par un discours magistral de M. le conseiller fédéral Muller, chef du Département de Justice et police, elle entendit trois orateurs principaux traiter la tâche économique, sociale et nationale de l'école. Voici quelques-unes des idées principales développées par les conférenciers.

D'après le professeur Spüller, de Zurich, qui traita la tâche économique de l'école, cette dernière devrait assigner une place bien en vue, surtout dans les écoles normales, à toutes les questions touchant à l'économie politique, et préparer davantage les élèves à l'accomplissement de leurs devoirs envers la Société. Pour cela, il est nécessaire qu'elle n'attribue plus une importance capitale au savoir livresque, qui ne fait que charger la mémoire, mais qu'elle s'efforce sérieusement à introduire le principe du travail, dont les résultats attirent les regards de tous les visiteurs de la section de l'enseignement public. Développant quelques idées chères à M. Kerschensteiner, de Munich, l'orateur estime qu'après l'introduction du principe énergétique, les professions manuelles auront moins de peine à trouver des apprentis et des ouvriers habitués à un travail exact et consciencieux.

La conférence du Dr Rickli, conseiller national, à Langenthal, qui parla de la tâche sociale de l'école, respirait un large souffle de tolérance et de commisération envers tout ce qui est pauvre, malade, abandonné. Il n'eut pas de peine à convaincre son auditoire attentif de ce que l'école devrait encore faire pour les œuvres de prévoyance : secours en aliments et en vêtements, classes gardiennes, colonies de vacances, hygiène (surtout de la bouche et de la peau), etc. Il parla de la question de l'alcool, de l'âge de la scolarité — qui ne devrait jamais commencer avant sept ans — de l'école en plein air, et recueillit des applaudissements unanimes lorsqu'il proclama que la gymnastique, surtout celle aux engins, était infiniment supérieure à la pratique des sports. Les applaudissements redoublèrent lorsque le sympathique conférencier se prononça nette-

ment en faveur de l'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire, seul moyen de lui permettre d'accomplir sa tâche sociale.

La conférence du Dr Röthlisberger, de Berne, sur la tâche nationale de l'école, fut celle qui eut la forme la plus littéraire et les idées les plus élevées. Ce fut malheureusement aussi la plus courte, vu l'heure avancée. La tâche nationale de l'école découle des articles 2, 27, 49 et 51 de la constitution fédérale, qui forment pour ainsi dire le cadre que l'école est appelée à remplir. Parmi les moyens dont elle dispose, l'orateur cite la culture des dialectes, les voyages, les chants populaires, la gymnastique. Il parle du rôle capital que jouent dans ce domaine l'histoire et la géographie, et préconise une sorte d'école de civisme, obligatoire pour tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles jusqu'à l'âge de 19 ans. L'école, dit-il, doit lutter contre le mouvement antipatriotique et antimilitariste qui se développe dans quelques milieux.

Il n'y eut pas de discussion proprement dite. Trois orateurs se bornèrent simplement à énoncer quelques idées personnelles. Le Dr Flatt, recteur de l'École réale supérieure de Bâle, parla du développement physique de la jeunesse, de la gymnastique, de l'instruction militaire préparatoire, des jeux, des courses et exprima le vœu que la subvention fédérale fût portée à un chiffre plus élevé. Le Dr Keller, recteur du Gymnase de Winterthour, parla d'une meilleure préparation du corps enseignant de tous les degrés et se prononça en faveur d'études plus approfondies. Le Dr Seidel, enfin, conseiller national, parla de réforme sociale et de réforme scolaire. Celle-ci devrait s'étendre aux universités, qu'il faudrait doter de chaires de pédagogie sociale. Il faudrait que la subvention fédérale fût au moins doublée pour que l'école puisse accomplir une partie seulement de tout ce qu'on lui demande.

Au début de la séance, d'aimables paroles furent prononcées par un représentant de l'Union des instituteurs de l'Autriche et par un délégué de la Ligue des instituteurs d'Angleterre. La S. P. R. à laquelle, en vertu même des statuts, l'auteur de ces lignes n'appartient qu'en sa qualité d'abonné à l'*Educateur*, était représentée par MM. E. Briod et Porchet.

La partie récréative du congrès comprenait une magnifique soirée familière organisée, dimanche soir, dans la grande salle du Casino et, lundi soir, un superbe concert, donné dans la halle des fêtes, par le Chœur mixte des instituteurs et institutrices de Berne et environs avec le concours de deux solistes et de l'orchestre de l'exposition. La même société, très nombreuse et très bien stylée, avait encadré la séance du matin de deux chœurs à huit voix de Brahms qui firent une profonde impression. De 4 à 6 heures, le même jour, la plupart des congressistes assistèrent à une conférence avec projections sur le Groënland, par le Dr Jost, un des participants à l'expédition du Dr de Quervain. Le banquet du lundi eut lieu dans divers restaurants de l'exposition et en dehors de celle-ci. Le mardi enfin fut consacré entièrement à la visite de l'exposition, et ce n'est pas sans une légitime fierté que les instituteurs et institutrices constatèrent ce que peut produire le travail intelligent et persévérant du peuple dont ils ont l'honneur et la responsabilité de préparer la jeunesse.

Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Caisse de remplacement des maîtres aux Ecoles moyennes du Canton de Berne. — La votation, par circulaire, sur la modification des alinéas 1 et 3 de l'article 4 des statuts a été acceptée par 386 voix contre 6. La revision acceptée est entrée en vigueur le premier juillet.

**** Maison-Blanche à Evilard.** — Le 1^{er} juillet prochain, le sanatorium cantonal pour enfants malades ouvrira ses portes. Il peut recevoir 60 enfants. La cure est prévue pour un séjour minimum de deux mois, au prix d'un franc cinquante centimes par jour. La direction recommande le placement à la Maison-Blanche des enfants anémiques, rachitiques et scrofuleux. Elle admet aussi des enfants tuberculeux pourvu qu'il ne souffrent pas de tuberculose ouverte. Le directeur de l'établissement est M. Zulliger-Hämmerli ; le médecin, Mme Ris-Walther, à Evilard. Les malades peuvent, suivant leur état de santé, recevoir un enseignement scolaire.

H. GOBAT.

**** Madretsch.** — Les réclamations de la population française de Madretsch, (district de Nidau, viennent de recevoir une solution satisfaisante. Dans leur assemblée du 12 juin les électeurs ont décidé la création d'une quatrième classe française. En outre, l'assemblée a adopté une augmentation des traitements du corps enseignant primaire d'après le nombre des années de service. Après 4, 8 et 12 ans d'activité dans la commune, le traitement initial sera augmenté de 200, 400 et 600 francs.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — **L'École dans la forêt.** — Nous apprenons que les résultats obtenus à Neuchâtel, l'été dernier, par la première tentative d'« École dans la forêt », ont été si encourageants, — cela malgré un temps, somme toute, défavorable, puisqu'il plut énormément — que le Comité des Colonies de Vacances n'a pas hésité à recommencer son heureuse activité.

Le 16 juin dernier s'est donc ouverte la deuxième tentative d'« École dans la forêt » avec une quarantaine d'élèves choisis parmi les plus chétifs, qui partent, chaque matin, pour Peseux, par tramway ; ils se rendent, comme l'an dernier, dans la magnifique forêt du Plan des Faouls. Ils ne rentrent à Neuchâtel qu'à 6 heures et, en cas de pluie, le Stand de tir de Peseux, provisoirement aménagé pour la circonstance, fournit un confortable abri aux petits sur qui l'air de la forêt a la meilleure influence.

**** Nos écoliers en course.** — Chaque jour un nouveau contingent d'écoliers s'en va faire sa course annuelle. Peu favorisées, au début, par un soleil plutôt rare, ces sorties jouissent, depuis quelques jours, du temps le plus agréable. Une grande partie de nos classes du degré supérieur primaire ont effectué à l'Exposition nationale suisse leur sortie annuelle ainsi transformée en voyage d'études. Nul besoin d'insister sur l'enchantement de nos écoliers, à leur retour de la ville fédérale. Ils sont invariablement ravis — et c'est bien naturel — des choses vues dont l'immense majorité ne se faisait aucune idée.

C'est plaisir de constater cet enthousiasme général et il est à souhaiter que les importants sacrifices consentis par les communes, pour permettre à leurs classes de se rendre à Berne, soient compensés par d'heureux résultats de cette visite à la grandiose manifestation de l'activité de notre peuple, révélant, mieux que toute autre leçon, le rôle de la Suisse parmi les nations et développant hautement le sentiment patriotique des petits visiteurs pour qui cette visite restera inoubliable.

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

« *Aux recrues suisses.* » Guide pratique pour la préparation aux examens des recrues. Rédigé par MM. Perriard et Golaz, experts pédagogiques. 18^e édition revue et augmentée. Zürich, éditeurs : Art. Institut Orell Füssli. — 80 ct. Avec une carte coloriée de la Suisse 1 fr. 20.

Ce manuel est un exposé clair et précis de tout ce que l'on peut raisonnablement exiger, au point de vue des connaissances, de nos futurs soldats-citoyens.

Pour paraître prochainement : E. A. Göldi. *Die Tierwelt der Schweiz*, chez A. Francke, à Berne. Prix broché, 16 francs. Le naturaliste Göldi, ancien directeur du Musée de sciences naturelles de Parâ (Brésil), est l'homme à mener cette entreprise à bien. Le volume comptera 42 feuilles d'impression et prendra place à côté de l'*Alpenwelt*, de Fr. von Tschudi, et de la *Faune des vertébrés de la Suisse*, par Fatio.

PARTIE PRATIQUE

Les nombreux articles concernant le prochain Congrès et la célébration du Cinquantenaire de la Romande nous ont obligé à restreindre considérablement la *Partie pratique* dans plusieurs numéros de l'*Educateur*.

RÉCITATION

La plainte des jouets.

1

La Poupée et Polichinelle,
Chez nous, hier, causaient tout bas
Avec le vieux Mouton qui bêle
Et le Soldat qui n'a qu'un bras.

2

— « Hélas ! murmurait la Poupée,
Hélas ! quelle triste maison !
Aux dents du chien on m'a laissée
Et je meurs, perdant tout mon son. »

3

— « Moi, raconta Polichinelle,
Dans le puits j'ai passé la nuit ;
Ma figure n'était pas belle
Mais elle est affreuse aujourd'hui. »

4

Le mouton dit : — « Moi, je ne marche
Que sur trois pieds, c'est fort gênant ;
Mais des pauvres bêtes de l'arche,
Pas une n'en possède autant ! »

5

— « Moi, dit le soldat intrépide,
Je tire encor, c'est mon métier,
Mais l'armée est tout invalide
Du bras, de la tête ou du pied. »

6

Hélas ! pourquoi tant de misères ?
Sont-ils donc bien méchants tous deux,
La petite sœur et son frère ?
— Non ! mais ils sont très peu soigneux.

M^{lle} S. PARÈS.

ORTHOGRAPHE

Degré supérieur.

Le Helder.

Le long du quai, les blancs cuirassés voisinent avec les torpilleurs couleur de suie et les hauts mâts des vaisseaux-école, dans les cordages desquels s'exerce l'inexpérience des tout jeunes marins.

La principale curiosité du Helder, c'est la digue, victoire suprême du génie et de la persévérance humaines sur les forces brutales de la nature. De la large chaussée, longue de dix kilomètres qu'elle soutient, on domine tout le pays. D'un côté, les flots de la mer du Nord se ruent à l'assaut des murs ou des dunes ; de l'autre, à quelque trois ou quatre mètres plus bas que la marée montante, s'étendent les vastes pâturages que gardent les canons du fort, tournés vers le large, du côté où pourrait paraître l'ennemi. Quelques soldats font l'exercice, et c'est un contraste piquant de voir, tout près d'eux, les vaches grasses brouter

jusque sous la gueule des grosses pièces d'artillerie qui reposent, paisibles, dans l'herbe verte.

(*En Hollande.*)

F.-A. CHAVANNES.

VOCABULAIRE : Le Helder, le quai, la digue, l'inexpérience, l'assaut, la dune, le contraste, la gueule, l'artillerie, la Hollande.

La marine : la flotte, le navire, le vaisseau-école, le cuirassé, le torpilleur, le croiseur, le destroyer, le garde-côte, le sous-marin, le port de guerre, le marin, l'escadre, l'escadrille, la flottille, la torpille, l'amiral, le contre-amiral, le capitaine, le lieutenant, l'équipage, le matelot.

La mer : la marée, le flux, le reflux, le flot, la vague, le rivage, la houle, la tempête, l'écueil, le brisant, la falaise, le phare, l'océan, le golfe, la baie, le havre (Havre), le dock, le paquebot, la traversée.

Le port : le quai, la chaussée, le bassin, le débardeur, la rade, l'entrepôt, le transport, le transbordement, le réservoir, le tonneau, la futaille, le cabestan, le treuil, la grue, le chaland, le remorqueur, la chaloupe, la cargaison.

GRAMMAIRE : *Orthographe de quelque*. — Ecrire au tableau noir les phrases suivantes : « ... à *quelque* trois ou quatre mètres plus bas... » Ici le mot *quelque* est adverbe et invariable; il a le sens de *environ*. « *Quelques* soldats font l'exercice... » Là le mot *quelque* est adjectif, par conséquent variable. Trouver d'autres exemples. Après cet exercice, les élèves énonceront eux-mêmes les règles suivantes: 1. *Quelque* est adjectif quand il modifie un nom. 2. *Quelque* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un participe.

Permutations : Copier la dictée en mettant les verbes au passé indéfini, en soulignant d'un trait les déterminatifs et de deux traits les mots invariables.

Remarques : Citer les principaux ports de guerre de l'Europe. Parler de la sécurité que donne à un pays une puissante flotte de guerre. Mouvement commercial. Quels sont les débouchés maritimes de la Suisse ? (Gênes, Hambourg, Marseille.)

P. CH.

Les Chinois en Indo-Chine.

Les Chinois sont les véritables maîtres de l'Indo-Chine. Tandis que les Français y ont envoyé des soldats, eux ont envoyé des marchands. Ils sont deux cent mille. Ils connaissent le paysan annamite, parlent sa langue, lui prêtent de l'argent sur sa récolte, la lui achètent à bon compte en lui laissant juste de quoi vivre, juste assez pour qu'il puisse encore labourer et semer la rizière. Tout le commerce est entre leurs mains. C'est eux qui drainent par les canaux la récolte de tout le pays. C'est eux qui possèdent et qui dirigent les usines à décortiquer le riz et c'est eux qui s'en vont, les portefeuilles bourrés de piastres, se reposer dans leur pays natal.

La puissance commerciale de ce peuple est extraordinaire. Si dans un village jusqu'alors improductif, des échanges deviennent possibles, il arrive bientôt un Chinois très humble qui, pour un salaire dérisoire, s'emploie aux plus durs travaux. Deux ans après, le Chinois aura un magasin et tout le village lui devra de l'argent.

(*Voyage en Indo-Chine.*)

EUGÈNE BRIEUX.

VOCABULAIRE : L'Indo-Chine, le paysan annamite, l'Annam, le compte, ense-
mencer, la rizière, décortiquer, le portefeuille, la piastre, extraordinaire.

Familles de mots : Pays, payse, Pays-Bas, pays d'outre-mer, paysage, paysa-
giste, paysan, paysanne, paysannerie, dépayser. Expressions : Servir le pays,
quitter le pays, le pays natal, vendre son pays. — Peuple, peuplement, peupler,
peuplade, populaire, (latin *populus* = peuple), populace, populacier, populaire-
ment, populariser, popularité, population, populeux, dépeuplé, dépeuplement,
dépeupler, dépopulation, dépopularisation, dépopulariser, repeupler, repeuple-
ment, impopulaire, impopularité.

GRAMMAIRE. Orthographe de vingt, cent et mille : Dans cette phrase de la
dictée « Ils sont deux cent mille » cent est invariable parce qu'il est suivi d'un
nom de nombre et mille ne prend jamais d's.

Règle : 1^o Vingt est toujours invariable sauf dans l'expression *quatre-vingts*.
2^o Cent suit la règle du pluriel sauf quand il est suivi d'un nom de nombre.
Ex. : deux cents ; deux cent cinquante. 3^o L'ancien français écrivait *mil* lorsqu'il
s'agissait d'un millier et *mille* pour désigner plusieurs milliers. *Mille est toujours*
invariable. Ex. : mille livres, deux mille francs.

Remarque : On écrit généralement *mil* au lieu de mille pour l'indication du
millésime. Ex. : *mil* neuf cent quatorze.

Permutation : Lire ou copier la dictée en permutant les verbes au conditionnel
passé deuxième forme, et en soulignant les noms propres. PAUL CHAPUIS.

ARITHMÉTIQUE

Problème du lait mouillé.

On a acheté 36 l. de lait. Pour savoir si le marchand l'a additionné d'eau, on
pèse ce lait et on trouve un poids de 36,9 kg. Sachant qu'un litre de lait pur pèse
1,03 kg., dire quelle quantité d'eau renferment ces 36 l. de lait.

RAISONNEMENT.

Le litre de lait pur pèse 1,03 kg. Si le lait livré est pur, il pèse 36 fois 1,03. S'il
pèse moins, il renferme de l'eau, car le litre d'eau pesant seulement 1 kg., un
mélange d'eau et de lait pèse moins qu'un volume égal de lait pur. Quand le mar-
chand remplace 1 l. de lait par un l. d'eau, le poids du liquide diminue de 0,03
kg. Le nombre de litres d'eau contenus dans le lait est donc égal au quotient
obtenu en divisant par 0,03 la différence entre le poids de 36 litres de lait pur
et le poids du lait vendu.

CALCULS.

Diff. entre le poids d'1 l. de lait pur et d'1 l. d'eau : 1,03 kg. — 1 kg. = 0,03 kg.

Poids de 36 l. de lait pur : 1,03 kg. \times 36 = 37,08 kg.

Diff. entre ce poids et le poids du lait vendu : 37,08 kg. — 36,9 kg. = 0,18 kg.

Quantité d'eau contenue dans ce lait : 0,18 : 0,03 = 6 litres.

RÉPONSE : Les 36 l. de lait contiennent 6 l. d'eau.

VÉRIFICATION.

Poids de 6 l. d'eau : 1 kg. \times 6 = 6 kg.

Poids de 36 l. — 6 l. = 30 l. lait pur : 1,03 kg. \times 30 = 30,9 kg.

Poids des 36 l. de mélange : 36,9 kg.

LAUSANNE
Ecole **LEMANIA**
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

Gymnasiennne de 1^{re} classe

désire faire

séjour de vacances

agréable, auprès de famille d'instituteur de la Suisse française, où elle recevrait des leçons de français. O. F. 632

Prière d'adresser les offres à Mlle F. Müller, Kasernenstr. 13, Zurich IV.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX
sur deux beaux ouvrages
recommandés
pour les Bibliothèques communales,
paroissiales et scolaires.

GINDRAUX, *Histoire du Christianisme dans le monde païen*. Un beau vol. in-8° de 360 pages et 12 belles illustrations hors texte, broché 2 fr. 50 (au lieu de 6 fr.) en belle reliure toile, fers spéciaux, 4 fr. (au lieu de 8 fr.).
SCHNELLER, *Courses d'Apôtres*. Un beau vol. in-8° de 430 pages avec 20 gravures hors texte, broché 2 fr. 50 (au lieu de 7 fr. 50); en belle reliure toile, fers spéciaux, 4 fr. (au lieu de 10 fr.).

Ces deux volumes feront dorénavant partie de notre belle collection dans laquelle nous avons publié : *Bunyan*, Voyage du Pèlerin ; *Wallace*, Ben-Hur.

Édition J.-H. JEHEBER, Genève

Case Fusterie

Librairie classique E. ANDRÉ Fils, 6, rue Casimir-Delavigne, Paris.

LE FRANÇAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

GRAMMAIRE ET COMPOSITION FRANÇAISE
(Conforme à la nouvelle nomenclature)

PAR

M. P. DUVAL, inspecteur d'académie,

MM. E. BRÉMOND et **D. MOUSTIER**, inspecteurs primaires.

Cours moyen et supérieur. 1 vol. in 8° écu, cart 1 50. *En spéc.* » 50

Cours élémentaire et 1^{re} année du Cours moyen. Un vol.
in-8° écu, cartonné. 1 20 *En spéc.* » 35

Cours préparatoire et Cours élémentaire 1^{re} an. » 80 *En spéc.* » 25

Ces trois ouvrages renferment de nombreuses illustrations.
LIVRES DU MAITRE (in-8° écu, cartonnés) 2 40 — 1 20 — 0 75

LA LECTURE HEBDOMADAIRE

COMMENTÉE ET EXPLIQUÉE

PAR

MM. J. DUTILLEUL et **A. RAMÉ**

Professeur à l'école supérieure Arago Instituteur à Paris

Instruction morale et civique. Histoire. Géographie. Sciences physiques et naturelles. Agriculture. Hygiène et économie domestique.

Cours moyen (160 lectures, 150 illustrations), 1 volume in-8°, cartonné, 1 60 *en spécimen* » 50

Cours élémentaire et moyen (100 lectures, 107 illustrations), 1 vol. in-8°, cartonné, 1 40 *en spécimen* » 40

Cours préparatoire et élémentaire (90 lectures, 95 illustrations) in-8°, cartonné » 90 *en spécimen* » 30

Ouvrages de M. E. AUBERT

Docteur ès sciences, Agrégé de l'Université, Professeur au Lycée Charlemagne.

Lectures et Promenades scientifiques conformes au programme officiel, à l'usage des Cours primaires et des classes élémentaires. 1 beau volume in-8° écu de 270 pages, 400 gravures, cartonné 1 60 *En spéc.* » 50

Pour les petits. Petites causeries sur les sciences. 1 vol. in-8° écu, de 112 pages, 151 gravures, cartonné » 75 *En spécimen* . . . » 25

LE PREMIER LIVRE D'ARITHMÉTIQUE

PAR FERNAND GILLARD

Ancien élève de Saint-Cloud, professeur à l'École normale d'Amiens.

Un volume in-8° écu, cartonné » 80 *En spécimen* » 25

LIBRAIRIE CLASSIQUE ANDRÉ FILS

6, rue Casimir-Delavigne, Paris

ENVOI de SPECIMENS

J'ai l'honneur d'informer MM. les membres de l'enseignement que pour leur faciliter l'examen des ouvrages suivants, je leur adresserai *franco* ceux qu'ils voudront bien me demander, par unité et à titre de spécimen, aussitôt réception des sommes ci-après indiquées.

Une remise de 10 % *franco* est faite sur les livres du maître.

Le catalogue est adressé gratuitement sur demande. ANDRÉ FILS.

Enseignement primaire.

COURS PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

(Conforme à la nouvelle nomenclature.)

*Vocabulaire, Grammaire, Analyse, Orthographe, Récitation.
Rédaction.*

PAR E. TOUTEY

Ancien instituteur. Inspecteur primaire à Paris.
Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Troisième année. 1 vol. in-8° écu, cart. 1 50 *En spécimen* » 50

Deuxième année. 1 vol. in-8° écu, cartonné 1 05 *En spécimen* » 35

Première année. 1 vol. in-8° écu, cartonné 0 80 *En spécimen* » 25

Ces trois ouvrages renferment de nombreuses et belles figures.

LIVRES DU MAÎTRE (in-8° écu, cartonnés) 2 80 — 1 80 — 1 05

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

(Conforme à la nouvelle nomenclature)

PAR

A. MANNEVY ET A. RAMÉ

Directeur d'école à Paris.

Instituteur à Paris

1^o **Certificat d'études.** 1 volume in-8° écu de 176 pages, cartonné 0 90; en spécimen: 0 30.

2^o **Cours élémentaire et 1^{re} année du cours moyen.** 1 vol. in-8° écu de 128 pages, cartonné 0 80; en spécimen: 0 25.

3^o **Cours préparatoire et 1^{re} année du Cours élémentaire.** 1 vol. in-8° écu de 92 pages cartonné 0 70; en spécimen: 0 20.

Ce dernier ouvrage est orné de 77 belles gravures.

 **A. BRÉLAZ** 

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

| | | |
|---|---------|----------|
| Cotonne | 100 cm. | fr. 0,90 |
| Flanelle cretonne. | 80 » | » 1,75 |
| Drap gris, qual. extra, large | 130 » | » 4,75 |

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Course d'école

Le plus joli but de promenade près de **Lausanne** est sûrement le **bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal avec son **parc aux daims**, grande **volière**, **singes**, son **joli lac** ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à **F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne.** — Téléphone 887.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

Nous offrons toujours

LE PLUS BEAU CHOIX

en

VÊTEMENTS

HOMMES & ENFANTS

Prix en chiffres connus.

10⁰ à 30 jours
aux membres
de la
S.P.V.



Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.



■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source
Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les
intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.



FOETISCH FRÈRES

(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

LIBRAIRIE THÉÂTRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

**Scène démontable et transportable
avec tous les décors courants,**

pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

NOS NOUVEAUTÉS

Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

| | Prix net. |
|--|-----------|
| La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain | Fr. —.50 |
| Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain | » —.50 |
| Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain | » —.50 |
| Solo de mandoline, par L. Garden | » —.50 |
| Presque mariée, par C. Natal | » —.50 |
| Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal | » —.60 |
| Ce n'est pas pour les jeunes filles | » —.50 |
| A Sainte-Catherine (pr mariage) | » —.50 |
| Dans les yeux (pour fillettes) | » —.50 |
| Mon prochain | » —.50 |
| La leçon de piano, par A. Ribaux | » —.50 |

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

| | |
|--|----------|
| La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain | Fr. —.50 |
| J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, pr J. Germain | » —.50 |
| L'agent arrange et déränge, monologue gai pour homme, pr J. Germain | » —.50 |
| Un homme trop complaisant, par A. Lambert. | » —.50 |
| Comme Papa! monologue pour garçon, par Edmond Martin | » —.50 |
| Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin | » —.50 |
| Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin | » —.50 |
| Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin | » —.50 |